

Se former pour trouver un emploi

MONSIEUR GATIEN FACQUEUR 8 RUE CALMETTE 67270 HOCHFELDEN

Metz, le 3 juillet 2022

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous annoncer que la Région Grand Est vous accorde une rémunération pendant votre formation professionnelle : **Qual-DWWM-Développeur Web et Web Mobile**.

Docaposte Applicam a été retenu par la Région Grand Est pour instruire et payer les dossiers de rémunération. Les caractéristiques de votre prise en charge sont présentées ci-dessous :

- •Entré le 25/04/2022 dans un stage ouvert du 25/04/2022 au 22/09/2023.
- Organisme de formation : ASS READAPTATION FORMATION PROFESSIONNELLE
- Caisse d'affiliation pour le stagiaire : URSSAF ALSACE
- Caisse du régime de protection sociale : Régime général
- •Date d'ouverture des droits : 25/04/2022
- •Montant de la rémunération : 1886,93 euros par mois du 25/04/2022 au 22/09/2023
- Montant de l'indemnité de transport : Néant

Dès votre entrée en formation, vous bénéficierez du statut de « stagiaire de la formation professionnelle » selon les dispositions de la sixième partie du code du travail, de la protection sociale dont les cotisations sont intégralement prises en charge par la Région Grand Est.

Une prise en charge totale ou partielle de vos frais de transport et/ou d'hébergement pourra vous être accordée si vous remplissez les conditions régies par décret. Ces indemnités seront intégrées à votre rémunération de stage.

Vous serez destinataire tous les mois, dans votre espace personnel d'un avis de paiement vous informant du montant versé, calculé sur la base de votre présence en formation.

Ce versement sera effectué par Docaposte Applicam, par virement bancaire identifié au nom du financeur de votre rémunération : « Région Grand Est ».

L'indemnité compensatrice de congés payés (ICCP) est intégrée à ce versement. Cependant, si vous avez la qualité de travailleur en situation de handicap et justifiez d'au moins 910 heures d'activités salariées, cette indemnité vous sera versée à la fin de votre formation.

Région Grand Est